

# RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE

## Rapports de contrôle organisationnel

**Documents supplémentaires sur ce sujet : ONUSIDA/PCB (48)/21.4 ; ONUSIDA (48)/21.6 ; ONUSIDA/PCB (48)/21.7**

**Action requise lors de cette réunion : le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

*Accepter* le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2020.

**Implications financières de la mise en œuvre des décisions : nulles**



**BUREAU DU CONTRÔLEUR ET DE  
L'AUDITEUR GÉNÉRAL DE L'INDE**

Notre audit vise à fournir une assurance indépendante et à apporter de la valeur ajoutée à la gestion du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) en formulant des recommandations constructives.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

M. K Subramaniam  
Directeur de l'audit externe  
L 23, OMS, Genève  
E-mail :  
[ksubramaniam@who.int](mailto:ksubramaniam@who.int)

**Audit du  
Programme commun des  
Nations Unies sur le  
VIH/sida (ONUSIDA)  
pour l'exercice fiscal clos le  
31 décembre 2020**

## Table des matières

<b>Chapitre</b>			<b>Page</b>
I. Rapport de l'auditeur externe sur les états financiers : opinion d'audit			<b>3</b>
II. Rapport détaillé de l'auditeur externe			<b>6</b>
<b>Résumé</b>			<b>6</b>
<b>A</b>	Mandat, cadre et méthode		<b>8</b>
<b>B</b>	Conclusions et recommandations de l'audit		<b>9</b>
	I	Suivi des recommandations précédentes	<b>9</b>
	II	Aperçu de la situation financière	<b>9</b>
	III	Audit des états financiers	<b>14</b>
	IV	Reporting des performances : cadre des résultats et des responsabilités Contrat de consultant	<b>19</b>
	V	Déontologie	<b>19</b>
	VI	Bureau du Myanmar	
<b>C</b>	Remerciements		<b>29</b>

## **Chapitre I**

### **Rapport de l'auditeur externe sur les états financiers : opinion d'audit**

#### **Opinion**

Nous avons audité les états financiers du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), qui comprennent l'état de la situation financière (état I) au 31 décembre 2020, l'état de la performance financière (état II), l'état des variations de l'actif net/la situation nette (état III), l'état des flux de trésorerie (état IV) et l'état comparatif des montants effectifs et des montants inscrits au budget (état V) pour l'exercice clos à ladite date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de l'ONUSIDA au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à ladite date, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

#### **Base de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la section ci-dessous intitulée « Responsabilités de l'auditeur au titre de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de l'ONUSIDA conformément aux exigences déontologiques pertinentes pour notre audit des états financiers et nous avons honoré nos autres responsabilités déontologiques conformément auxdites exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Informations autres que les états financiers et le rapport d'audit sur ceux-ci**

La direction est responsable des autres informations, qui comprennent les informations de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ceux-ci.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce faisant, de considérer si les autres informations sont matériellement en contradiction avec les états financiers ou avec les connaissances acquises dans le cadre de l'audit, ou si elles semblent être matériellement erronées. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance au titre des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IPSAS, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers sans anomalie significative due à un acte frauduleux ou à une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de l'ONUSIDA à poursuivre son activité, de la publication, le cas échéant, des questions liées à la continuité de son activité et de l'utilisation du principe comptable de continuité d'activité, sauf si la direction a l'intention de liquider l'ONUSIDA ou de cesser ses activités, ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de superviser le processus de reporting financier de l'ONUSIDA.

### **Responsabilités de l'auditeur au titre de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent aucune anomalie significative due à un acte frauduleux ou à une erreur et de publier un rapport d'audit comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit permettra de détecter toute anomalie significative, le cas échéant. Des anomalies peuvent résulter d'un acte frauduleux ou d'une erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base desdits états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre, nous :

- (a) identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dues à un acte frauduleux ou à une erreur dans les états financiers, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées auxdits risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'un acte frauduleux est plus élevé que le risque de ne pas détecter une anomalie résultant d'une erreur, car un acte frauduleux peut impliquer une collusion, une falsification, une omission intentionnelle, une fausse déclaration ou le contournement d'un contrôle interne ;
- (b) obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas afin d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'ONUSIDA ;
- (c) évaluons le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par la Directrice exécutive ;
- (d) tirons des conclusions sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'activité et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'ONUSIDA à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations associées fournies dans les états financiers ou, si lesdites informations sont

inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont étayées par les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, de futurs événements ou de futures conditions peuvent amener l'ONUSIDA à cesser son activité ;

- (e) évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents de manière à obtenir une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, le cadre et le calendrier prévus de l'audit et les principales conclusions de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

### **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

En outre, à notre avis, les transactions de l'ONUSIDA portées à notre connaissance ou que nous avons testées dans le cadre de notre audit ont été, à tous égards importants, conformes au Règlement financier de l'OMS.

Conformément à l'article XIV du Règlement financier de l'OMS, nous avons également publié un rapport détaillé sur notre audit de l'ONUSIDA.

**Girish Chandra Murmu**  
**Contrôleur et auditeur général de l'Inde**

**20 mai 2021**

## Chapitre II

### Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes

#### *Résumé*

#### **Introduction**

Nous avons audité les états financiers et examiné les opérations du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'audit des états financiers et l'examen des opérations au siège de Genève et au bureau du Myanmar ont été réalisés au moyen d'un audit à distance depuis l'Inde en raison des restrictions, notamment de déplacement, liées à l'épidémie mondiale de COVID-19.

#### **Résultat global de l'audit**

#### **Opinion d'audit**

Nous avons émis une opinion d'audit sans réserve sur les états financiers de la période considérée, comme indiqué au chapitre I.

Nous avons constaté que certains aspects du fonctionnement de l'ONUSIDA pouvaient être améliorés en ce qui concerne le cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, la déontologie, les contrats de consultant, la gestion des subventions, le bureau du Myanmar, les objectifs relatifs aux domaines stratégiques de résultat et la gestion des achats et des contrats. Nous avons formulé des recommandations appropriées afin que ces questions soient traitées.

#### **Principales conclusions de l'audit**

- (i). Les mesures des indicateurs de l'UBRAF n'ont pas été respectées dans le reporting des performances des fonctions du Secrétariat. Des problèmes de qualité et de cohérence des données ont également été constatés. L'ONUSIDA dispose d'un système de reporting complexe dans lequel il doit produire des rapports de performance complémentaires dont les cycles de reporting se chevauchent et qui répondent aux différents besoins des différents utilisateurs.*
  
- (ii). Un faible niveau de satisfaction du personnel a été observé dans l'enquête évaluée par rapport à quatre paramètres : qualité de l'équipe de direction, valeur de l'ONUSIDA, respect sur le lieu de travail, et diversité et inclusion. La situation a été aggravée par le retard de l'enquête et de la prise de mesures disciplinaires. L'enquête a également montré que le personnel était réticent à signaler les abus et les cas de harcèlement et de discrimination par*

*crainte d'inaction ou de représailles.*

*(iii). En ce qui concerne la situation au Myanmar, nous notons que des progrès louables ont été réalisés pour réduire le nombre de personnes vivant avec le VIH depuis 2017, avec une baisse significative du nombre de décès liés au sida et une diminution du nombre de nouvelles infections. Toutefois, les progrès ont été plus lents pour certains des « cinq objectifs 90 », comme la réduction de la discrimination, la suppression de la charge virale et l'accès aux préservatifs. La faible sensibilisation au statut sérologique des membres des populations clés reste un sujet de préoccupation.*

### **Principales recommandations**

- i. Nous recommandons à l'ONUSIDA de suivre le guide des indicateurs de performance de l'UBRAF pour rendre compte de sa performance et garantir une meilleure qualité, cohérence et comparabilité des données.**
- ii. Tout en reconnaissant les différents besoins des diverses parties prenantes en matière de reporting, nous recommandons à l'ONUSIDA d'envisager d'améliorer le système de reporting des performances en trouvant le juste équilibre entre la nécessité d'un reporting concis et celle d'un rapport simplifié et plus intégré offrant une meilleure visibilité et lisibilité.**
- iii. Nous recommandons à l'ONUSIDA de continuer à suivre de près son plan d'action et de redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de faire de l'ONUSIDA un lieu de travail sain, équitable et épanouissant pour l'ensemble du personnel, sans aucune forme de harcèlement ou de discrimination.**
- iv. L'ONUSIDA doit continuer à prendre des mesures concertées pour encourager le personnel à signaler les cas d'inconduite, de discrimination ou de harcèlement sans crainte de représailles, et lui permettre de le faire.**
- v. Le bureau du Myanmar peut continuer à suivre de près les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés afin d'éviter tout fléchissement des gains importants obtenus jusqu'à présent sur plusieurs indicateurs et d'améliorer certains des domaines clés où les progrès ont été lents. L'ONUSIDA doit s'assurer que les données sur les paramètres clés, publiées dans divers rapports, sont cohérentes, complètes, exactes et comparables.**

**Données clés**

**268,10 millions USD** Total des produits en 2020

**272,10 millions USD** Total des charges en 2020

**334,35 millions USD** Total des actifs en 2020

**229,20 millions USD** Total des passifs en 2020

**105,15 millions USD** Actif net en 2020

**A. Mandat, cadre et méthode**

1. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) dirige l'effort mondial visant à mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique. L'ONUSIDA est le principal partisan d'une action mondiale accélérée, globale et coordonnée contre l'épidémie mondiale de VIH.
2. Le contrôleur et auditeur général de l'Inde a été nommé auditeur externe du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour un mandat de quatre ans, de 2020 à 2023. L'audit a été réalisé conformément aux cadres financiers et réglementaires régissant les diverses activités de l'ONUSIDA, notamment le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'OMS, les règles de l'ONUSIDA, les recommandations/lignes directrices du Comité de surveillance mondial, du Comité consultatif pour les placements, etc., ainsi que les normes internationales d'audit. En vertu de ces dernières, nous devons respecter les exigences déontologiques et planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.
3. L'audit a été réalisé principalement pour nous permettre de formuler une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'ONUSIDA au 31 décembre 2020 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à ladite date, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Il s'agissait notamment d'évaluer si les dépenses enregistrées dans les états financiers avaient été engagées aux fins approuvées par les organes directeurs et si le produit et les charges avaient été correctement classés et enregistrés conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière. L'audit a comporté un examen général des systèmes financiers et des contrôles internes, ainsi qu'une vérification par sondage des documents comptables et autres pièces justificatives, dans la mesure où nous l'avons jugé nécessaire pour formuler une opinion sur les états financiers.
4. En raison de l'épidémie mondiale de coronavirus (COVID-19) qui sévit actuellement et de l'interdiction des déplacements internationaux qui en découle, nous avons effectué un audit du siège de l'ONUSIDA situé à Genève et du bureau du Myanmar, à distance depuis l'Inde.

5. Le présent rapport traite de questions qui, à notre avis, devraient être portées à l'attention du Conseil de coordination du programme. Nous avons discuté du rapport avec la direction de l'ONUSIDA, dont les opinions ont été reflétées de manière appropriée.

## **B. Conclusions et recommandations de l'audit**

### **I. Suivi des recommandations précédentes**

6. Il y avait cinq recommandations en suspens jusqu'à la période close le 31 décembre 2019, dont trois (60 %) sont en cours de mise en œuvre, et deux (40 %) n'ont pas été mises en œuvre.

### **II. Aperçu de la situation financière**

7. Nous avons examiné la gestion financière de l'ONUSIDA au cours des cinq dernières années (2016-2020) à l'aide de l'analyse en pourcentages et de l'analyse des ratios des états financiers. Nous avons noté ce qui suit.
8. Le produit de l'ONUSIDA en 2020 a connu une augmentation de 20,12 % par rapport à 2019.
9. Le total des charges en 2020 (272,10 millions USD) a été supérieur à celui de 2019 (230,77 millions USD), mais il représentait un pourcentage du produit légèrement inférieur, passant de 103,40 % en 2019 à 101,49 % en 2020. Les coûts de personnel, qui représentaient 56 % du produit, ont été le principal poste de charge en 2020, et le plus élevé au cours des cinq dernières années. Cela est principalement dû à la perte de l'évaluation actuarielle du passif au titre de l'assurance maladie après la cessation de service en 2020, qui s'élevait à 37,59 millions USD. Représentant 29 % du total des produits, le transfert de subventions à des organes homologues (entités des Nations Unies, organisations non gouvernementales à but non lucratif et établissements universitaires) a été le deuxième poste de charge le plus important. Les services contractuels, qui constituent le troisième poste de charge le plus élevé, ont connu une augmentation en 2020 et 2019 (10 à 11 % du produit) par rapport à la période 2016-2018, où ils représentaient 7 à 8 % du total des produits.
10. L'ONUSIDA est déficitaire depuis deux ans, le déficit en 2020 (0,98 %) étant inférieur à celui de 2019 (1,49 %).
11. Au 31 décembre 2020, le total des actifs de l'ONUSIDA s'élevait à 319,747 millions USD, soit une augmentation de 26,732 millions USD par rapport au

31 décembre 2019. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui constituent le principal poste d'actif, représentaient 59 % du total des actifs, contre 49 % en 2019.

12. Les charges de personnel à payer constituaient le principal poste de passif, les charges de personnel à payer à long terme représentant 49 % du total des passifs, contre 14 % en 2019. Cela est principalement dû à l'augmentation de l'évaluation actuarielle des prestations de santé du personnel en 2020.

Solvabilité à court terme

13. Nous avons analysé la position de liquidité de l'ONUSIDA pour évaluer sa capacité à faire face à ses engagements à court terme ou à ses besoins d'exploitation et avons observé qu'elle a été saine au cours des cinq dernières années. Le ratio de liquidité relative et le ratio de liquidité générale pour les cinq années indiquent que les actifs courants, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont toujours représenté plus du sextuple des passifs courants. La position de liquidité était plus solide, à 8 % en 2020, contre 6 % en 2019.

**Tableau 1 : ratios de solvabilité**

	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds de roulement net (en millions USD)	273,342	234,936	232,491	216,606	201,438
Ratio de liquidité générale	8,20	6,33	9,59	6,16	6,56
Ratio de liquidité relative	8,17	6,32	9,57	6,15	6,47

**III. Audit des états financiers de l'ONUSIDA pour l'année 2020**

14. Au cours de l'audit, nous avons formulé 16 recommandations visant à améliorer l'exactitude, l'exhaustivité et la transparence des informations fournies dans les états financiers. Elles ont été acceptées par la direction et les ajustements nécessaires ont été effectués dans les états financiers et, par conséquent, nous avons émis une opinion sans réserve.

**IV. Reporting des performances : cadre des résultats et des responsabilités**

15. Le cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) est l'instrument de l'ONUSIDA permettant d'optimiser la cohérence, la coordination et l'impact de la riposte des Nations Unies au sida en combinant les efforts des coparrains des Nations Unies et du Secrétariat de l'ONUSIDA. L'UBRAF vise à concrétiser la vision à long terme de l'ONUSIDA, à savoir zéro nouvelle infection au VIH, zéro décès lié au sida et zéro discrimination, en mobilisant des ressources pour la riposte au sida. Le suivi des progrès réalisés par rapport à l'UBRAF est la pierre angulaire de la mesure et du suivi de la contribution des Nations Unies aux objectifs mondiaux en matière de sida.
16. Les indicateurs de l'UBRAF (2016-2021) ont été élaborés dans le cadre d'un processus consultatif dirigé par le Secrétariat et les coparrains de l'ONUSIDA. Pour mesurer les performances de l'ONUSIDA, huit domaines stratégiques de résultat ont

été identifiés, dans lesquels les performances sont mesurées à l'aide d'indicateurs au niveau de l'impact, des résultats et des réalisations. Selon le guide des indicateurs de l'UBRAF (2016-2021), 20 indicateurs de performance permettent de mesurer 8 domaines stratégiques de résultat.

17. Nous avons examiné le reporting des performances de l'ONUSIDA en nous référant à l'UBRAF et aux principes de base relatifs au reporting des performances, à savoir l'exactitude, la cohérence et la convivialité.

*i. Rapport de performance sur les fonctions du Secrétariat*

18. L'UBRAF comprend des indicateurs permettant de mesurer les performances du Secrétariat de l'ONUSIDA et sa contribution à l'obtention des résultats. La méthode permettant d'évaluer les performances comprend une enquête sur les perceptions des parties prenantes externes et des évaluations au niveau national.

19. Nous avons observé que, dans le rapport sur les fonctions du Secrétariat (2018-2019), les performances du Secrétariat n'étaient pas présentées conformément au guide des indicateurs de performance de l'UBRAF (2016-2021). Nous avons observé que de nombreux indicateurs prescrits n'ont pas été évalués, comme illustré dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 2 : indicateurs de l'UBRAF**

Indicateur		Observation de l'audit
S1a	L'engagement visant à mettre fin à l'épidémie mondiale de sida devra transparaître dans les documents finaux des réunions politiques de haut niveau	Lesdits indicateurs n'ont pas été évalués dans le rapport.
S1b	Pourcentage de parties prenantes estimant que le travail du Secrétariat de l'ONUSIDA est au moins « Bon (4/5) »	
S1c	Pourcentage de pays dont les stratégies de lutte contre le VIH tiennent compte de la Stratégie d'accélération	
S2a	Pourcentage de parties prenantes estimant que le Secrétariat de l'ONUSIDA renforce les partenariats (note au moins « Bonne »)	L'évaluation des indicateurs S2a, b et c n'a pas été effectuée/présentée.
S2b	Le Secrétariat de l'ONUSIDA a mobilisé des ressources financières pour soutenir l'action de la société civile.	
S2c	Le Secrétariat de l'ONUSIDA fournit des contributions techniques de qualité supérieure pour la préparation des notes de cadrage du Fonds Mondial.	
S3	Pourcentage de pays disposant d'un ensemble complet de données dans le cadre du suivi mondial de la lutte contre le sida (GAM)	Le statut des étapes franchies pour 2019 n'a pas été communiqué.
S4a	Pourcentage de pays disposant d'une équipe commune opérationnelle	

S4b	Pourcentage de pays de la Stratégie d'accélération ayant entrepris une évaluation de l'équipe commune et du Programme commun et ayant obtenu un score élevé (à déterminer)	L'évaluation annuelle n'a pas été effectuée pour comprendre les progrès réalisés par rapport à l'objectif fixé pour 2019.
S5a	Niveau de conformité du Secrétariat de l'ONUSIDA aux critères d'efficacité	Le rapport de suivi des performances n'a pas fourni de détails sur les mesures de maîtrise des coûts, l'examen quadriennal complet, le rapport annuel du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies et le plan d'atténuation des risques.
S5b	Atteinte et maintien de la parité des sexes aux niveaux P5 et supérieurs et parmi les Directeurs nationaux de l'ONUSIDA	
S5c	Niveau de mise en œuvre du plan d'atténuation des risques	
S5d	Niveau de mise en œuvre du plan d'évaluation	

*Source : - Guide des indicateurs de l'UBRAF*

20. La direction a répondu que le reporting sur les fonctions et les indicateurs de performance du Secrétariat sont établis à différents niveaux et repris dans différents rapports de suivi des performances, même si ce n'est pas de manière consolidée. En effet, les cycles de reporting des divers rapports sont différents et il faut donc éviter les doublons. En outre, le CCP avait demandé un reporting concis.
21. Si nous respectons la nécessité pour le CCP de disposer d'un rapport concis, nous constatons également qu'un reporting non consolidé va à l'encontre des principes de base du reporting des performances. Cela nuit à la visibilité et à la convivialité, car il est difficile pour toutes les parties prenantes de lire chacun de ces rapports pour comprendre les fonctions du Secrétariat dans son ensemble.
22. La direction de l'ONUSIDA a déclaré que cette question serait soigneusement examinée pour le nouvel UBRAF 2022 afin de garantir un reporting consolidé plus systématique par rapport aux objectifs et indicateurs du Secrétariat.

*ii. Manque de cohérence dans le reporting*

23. Le guide des indicateurs de l'UBRAF 2016-2021 exige la saisie de données crédibles et de qualité supérieure pour chacun des résultats de l'UBRAF. **Il prévoit en outre que les** équipes communes examinent les données soumises par les pays, afin d'en vérifier la qualité, la cohérence interne et l'exhaustivité.
24. Nous avons constaté que, pour huit des 15 pays sélectionnés, le statut des progrès réalisés par rapport aux objectifs de la Stratégie d'accélération indiqué dans le rapport 2020 de suivi des performances différait de celui indiqué sur le portail de transparence de l'ONUSIDA. Les détails sont présentés ci-dessous :

**Tableau 3 : statut des progrès réalisés par rapport aux objectifs de la Stratégie d'accélération**

<b>Pays</b>	<b>Priorité/objectif du pays (d'ici fin 2019)</b>	<b>Statut indiqué dans le rapport 2020 de suivi des performances</b>	<b>Statut indiqué sur le portail de transparence de l'ONUSIDA (mars 2020)</b>
<b>Papouasie-Nouvelle-Guinée</b>	D'ici 2021, la Papouasie-Nouvelle-Guinée devra avoir élaboré un plan de pérennisation en lien avec le VIH et disposer de dossiers d'investissement actualisés en matière de lutte contre le VIH.	Atteint	En voie de concrétisation
<b>Vietnam</b>	Réduction de 20 % du nombre de nouvelles infections par transmission sanguine par rapport au niveau de 2015 ; diminution de 16 % du nombre de nouvelles infections par transmission sexuelle par rapport au niveau de 2015.	En voie de concrétisation	Atteint
<b>Cameroun</b>	Renforcement de la prévention combinée du VIH, de la promotion du préservatif, du diagnostic et du traitement du VIH/des infections sexuellement transmissibles (IST), de la prévention de la violence sexiste, de la prophylaxie post-exposition et de la prophylaxie pré-exposition (PPrE) grâce à de nouvelles orientations stratégiques/programmatiques axées sur les jeunes, les adolescentes et les jeunes femmes, ainsi que sur les professionnel(le)s du sexe et leur clientèle dans les cinq villes de la Stratégie d'accélération, et à la production et l'exploitation de données au niveau infranational.	Atteint	En voie de concrétisation
<b>Mozambique</b>	Couverture d'au moins 74 % de la thérapie antirétrovirale (TAR) pour les adultes vivant avec le VIH et 67 % pour les enfants âgés de moins de 15 ans vivant avec le VIH (base de référence 2016 : 55 % pour les adultes et 38 % pour les enfants).	En voie de concrétisation	Avancement lent
<b>Nigeria</b>	90 % des populations clés ont accès à la prévention combinée dans les 7+1 États. 90 % des adolescents et des jeunes exposés au risque d'infection par le VIH ont accès à des services complets de prévention du VIH. Réduction de 50 % des nouvelles infections dans les 7+1 États.	Pas en voie de concrétisation	Avancement lent

<b>République du Soudan</b>	60 % des populations clés (y compris les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes [HSH] et les professionnelles du sexe) ont accès à des services complets de prévention combinée.	Avancement lent	Atteint [L'objectif mentionne 25 % de la population clé (et non 60 %).]
<b>Rwanda</b>	Villes de la Stratégie d'accélération (Kigali) : atteinte du premier objectif 90 à Kigali.	En voie de concrétisation	Atteint
<b>Venezuela</b>	Amélioration de 60 % la couverture de la prévention de la transmission mère-enfant (PTME).	En voie de concrétisation	Avancement lent : données officielles non disponibles

Source : Rapport régional et national 2020 de suivi des performances de l'UBRAF

25. Nous avons observé que le statut d'atteinte des objectifs pour certains pays était indiqué comme « Atteint » dans le rapport, alors qu'il était indiqué comme « En voie de concrétisation » sur le portail et vice versa.
26. Sur la base d'une observation d'audit, la direction a vérifié les données et découvert que la raison de l'erreur était que le lien vers le rapport de suivi des performances qui s'affichait sur le portail avait été mal configuré par l'administrateur du site web de l'ONUSIDA. La direction a corrigé l'erreur et déclaré qu'une meilleure diligence raisonnable sera exercée à l'avenir pour assurer la concordance systématique des données entre le rapport de suivi du projet et le portail des résultats et de la transparence, et que ces questions seront examinées attentivement pour le développement du nouvel UBRAF au-delà de 2022.

### *iii. Évaluation des performances réalisée sur des données datant d'un an*

27. Nous avons également noté que dans le rapport régional et national 2018-19 de suivi du projet UBRAF, des résultats de 2019 ont parfois été mesurés à l'aide de données de 2018. Pour évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs nationaux de la Stratégie d'accélération au cours de l'année, les objectifs/résultats fixés pour 2019 doivent être évalués par rapport aux données de 2019.
28. Tout en justifiant l'utilisation de données de 2018 pour mesurer des objectifs de 2019, la direction a déclaré que, même si l'amélioration des informations stratégiques reste un engagement essentiel et que des efforts continus seront déployés pour une collecte de données plus à jour, il n'est toutefois pas réaliste de s'attendre à ce que toutes les données nationales soient disponibles chaque année.

### *iv. Complexité du reporting des performances*

29. Nous avons également noté que l'ONUSIDA dispose d'un système de reporting complexe qui l'oblige à produire des rapports de performance complémentaires avec des cycles de reporting qui se chevauchent et qui répondent aux différents besoins des différents utilisateurs, y compris le reporting du système des Nations Unies au sens large comme l'examen quadriennal complet, le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies, le pacte de financement des ODD des Nations Unies, etc. Nous notons également que ces exigences, ainsi que leurs cycles et leur format de reporting échappent au contrôle de l'ONUSIDA.

30. Tout en reconnaissant les différents besoins des diverses parties prenantes en matière de reporting, nous estimons qu'il est possible d'améliorer le système de reporting des performances en trouvant le juste équilibre entre la nécessité d'un reporting concis et celle d'un rapport simplifié et plus intégré offrant une meilleure visibilité et lisibilité.
31. **Recommandation 1 : Nous recommandons à l'ONUSIDA de suivre le guide des indicateurs de performance de l'UBRAF pour rendre compte de sa performance et garantir une meilleure qualité, cohérence et comparabilité des données.**
32. **Recommandation 2 : Tout en reconnaissant les différents besoins des diverses parties prenantes en matière de reporting, nous recommandons à l'ONUSIDA d'envisager d'améliorer le système de reporting des performances en trouvant le juste équilibre entre la nécessité d'un reporting concis et celle d'un rapport simplifié et plus intégré offrant une meilleure visibilité et lisibilité.**

## V. Déontologie

### *i. Plan d'action en matière de gestion en vue de l'amélioration des pratiques déontologiques*

33. Afin de respecter l'engagement pris devant le Conseil de coordination du Programme d'éliminer toutes les formes de harcèlement et de favoriser un lieu de travail sain, équitable et épanouissant pour l'ensemble du personnel, l'ONUSIDA a déployé un plan d'action en matière de gestion en mars 2019. Des jalons ont été fixés pour divers domaines clés. Nous avons noté que dans la mise à jour de la mise en œuvre du plan d'action en matière de gestion, soumise au Conseil de coordination du Programme en juin 2020, l'ONUSIDA a indiqué que la majorité des points d'action étaient « en voie de concrétisation » ou « mis en œuvre », avec très peu de domaines où le travail était en cours.
34. En novembre 2020, l'ONUSIDA a mené sa toute première enquête mondiale complète auprès du personnel. Environ 64 % du personnel y a répondu. L'enquête a également permis de recueillir des réponses sur le plan d'action en matière de gestion. L'enquête a évalué quatre paramètres : qualité de l'équipe de direction, valeur de l'ONUSIDA, respect sur le lieu de travail, et diversité et inclusion. Pour ce faire, 16 indicateurs ont été utilisés.
35. Pour 75 % des indicateurs, nous avons constaté que moins de 50 % du personnel a fourni une réponse positive, comme indiqué ci-dessous :

**Tableau 4 : analyse du rapport sur l'enquête mondiale menée auprès du personnel**

<b>Paramètres évalués</b>	<b>Pourcentage de réponses positives</b>
<b>Équipe de direction</b>	
L'ONUSIDA gère efficacement le changement	37
L'équipe de direction donne l'exemple	40

L'équipe de direction comprend et apprécie les avis et opinions du personnel	40
<b>Valeur de l'ONUSIDA</b>	
Les décisions en matière de dotation en personnel sont prises de manière équitable et transparente	30
Les responsables prennent des mesures en réponse aux préoccupations relatives à toute inconduite présumée	40
L'ONUSIDA apprend de ses erreurs	46
Les responsables respectent systématiquement les règles et politiques de l'organisation	47
Les différentes parties de l'ONUSIDA travaillent bien ensemble	51
<b>Respect sur le lieu de travail</b>	
Je suis convaincu(e) que le signalement d'un cas de discrimination, d'abus de pouvoir, de mauvais traitements ou de harcèlement sexuel ne me portera pas préjudice	37
Je me sentirais en sécurité pour signaler un cas de discrimination, d'abus de pouvoir, de mauvais traitements ou de harcèlement sexuel dans cette organisation	47
Je me sens à l'aise pour m'exprimer et m'adresser à mes collègues en cas d'incivilité ou de comportement d'exclusion	50
J'ai été victime de discrimination, d'abus de pouvoir, de mauvais traitements et de harcèlement ou de harcèlement sexuel au cours des 12 derniers mois	66
<b>Diversité et inclusion</b>	
Je pense que j'ai autant de chances de réussir dans cette organisation que mes pairs	39
Chaque membre du personnel de l'ONUSIDA est traité sur un pied d'égalité, indépendamment de ses origines ethniques	48
Chaque membre du personnel de l'ONUSIDA est traité sur un pied d'égalité, indépendamment de son âge	53
Chaque membre du personnel de l'ONUSIDA est traité sur un pied d'égalité, indépendamment de son sexe et de son identité sexuelle	58

Source : Rapport 2020 sur l'enquête mondiale menée auprès du personnel

36. Il est important de noter que pour l'évaluation du « respect sur le lieu de travail », l'enquête a révélé que 113 membres du personnel (22 %) avaient été victimes de discrimination, d'abus ou de harcèlement au cours des 12 derniers mois. Nous avons constaté que 61 % de ces personnes ont déclaré avoir été victimes d'un acte de harcèlement ou de discrimination de la part d'un(e) cadre supérieur(e) ou d'un(e) directeur/directrice et que 34 % ont répondu que l'auteur(e) était leur responsable.
37. Une conclusion plus inquiétante de l'enquête est que 63 % des membres du personnel ayant subi ce type de mauvais traitements ne l'ont pas signalé et que 46 % d'entre eux n'ont pas signalé les mauvais traitements/abus car ils pensaient que leur signalement ne serait pas pris au sérieux. En outre, 44 % des membres du personnel ont estimé que l'organisation ne les soutiendrait pas et 43 % d'entre eux se sont dits préoccupés par d'autres formes de représailles. 41 % des membres du personnel pensaient que le signalement de l'abus aggraverait leur situation. Les réponses du personnel ci-dessus doivent être considérées à la lumière du fait que 84 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles comprenaient parfaitement les procédures suivies à l'ONUSIDA pour signaler les cas de discrimination, d'abus de pouvoir, de mauvais traitements et de harcèlement sexuel. Cela montre que les

membres du personnel de l'ONUSIDA étaient réticents à signaler les cas d'abus, de harcèlement et de discrimination et que nombre d'entre eux craignaient des représailles. L'ONUSIDA doit prendre des mesures crédibles pour encourager le personnel à signaler toute inconduite sans aucune crainte. Tant que cela ne sera pas le cas, l'ONUSIDA ne pourra pas atteindre son objectif de favoriser un lieu de travail sain et épanouissant.

38. Seuls 50 % des personnes interrogées ont évalué la valeur de l'organisation en termes positifs. Nous sommes préoccupés par le fait que le paramètre « Les décisions en matière de dotation en personnel sont prises de manière équitable et transparente » n'a reçu que 30 % de réponses positives. De même, seuls 40 % des personnes interrogées ont estimé que les responsables ont pris des mesures en réponse aux préoccupations relatives à une inconduite présumée.
39. Les résultats de l'enquête, qui révèlent une situation majoritairement insatisfaisante, doivent être considérés dans le contexte où l'ONUSIDA, dans sa mise à jour de juin 2020, a déclaré qu'une grande partie du plan d'action en matière de gestion était « en voie de concrétisation » ou « mise en œuvre ». Au vu des résultats de l'enquête menée auprès du personnel, l'ONUSIDA devra peut-être revoir ledit plan et prendre les mesures correctives nécessaires.
40. En réponse à cette conclusion d'audit, la direction a déclaré qu'elle avait formulé une nouvelle politique de prévention et de traitement des comportements abusifs et que des mesures étaient prises en faveur de la santé mentale et du bien-être du personnel. En outre, elle a indiqué que l'équipe de direction avait déjà réalisé et démontré son intention de donner la priorité à son action à l'égard de la direction générale.

## *ii. Enquêtes et mesures disciplinaires*

41. Le Bureau des services de contrôle interne (IOS) de l'OMS fournit des services d'enquête aux cinq entités hébergées, notamment l'ONUSIDA. L'IOS reçoit des plaintes directement du personnel et de diverses autres sources. Les plaintes de dénonciateurs d'abus, les plaintes alléguant des représailles et les plaintes pour inconduite sexuelle peuvent également être initialement reçues par le Bureau de la déontologie. Après étude, les cas nécessitant une enquête sont transmis à l'IOS (OMS) pour examen.
42. L'IOS mène une enquête indépendante au nom de l'ONUSIDA. Le rapport de l'IOS, accompagné de ses recommandations, est transmis à l'ONUSIDA afin de prendre les mesures disciplinaires appropriées dans les cas où les allégations sont fondées. La décideuse finale en la matière est généralement la Directrice exécutive de l'ONUSIDA.

## *iii. Retards dans les enquêtes*

43. Une enquête rapide accompagnée de mesures disciplinaires immédiates et proportionnées constitue un moyen de dissuasion crédible contre les inconduites. Tout retard dans l'enquête est injuste tant pour les innocents que pour les coupables,

car il prolonge l'ignominie des innocents et retarde la punition des coupables. Au cours des trois dernières années, le nombre de plaintes relatives à l'ONUSIDA, reçues pour enquête par l'IOS, est indiqué ci-dessous :

**Tableau 5 : résumé des problèmes signalés, par type, pour la période 2018-2020**

Types de problèmes signalés	2018	2019	2020
Fraude	5	9	
Non-respect des normes professionnelles	4	1	
Irrégularité en matière de recrutement	0	3	
Harcèlement	1	2	
Harcèlement sexuel	1	1	
Exploitation et abus sexuels	0	0	
Représailles	1	1	
Autre	5	2	
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>11*</b>

*Source : données fournies par l'IOS*

*\* Les détails pour 2020 n'ont pas encore été fournis par l'IOS.*

44. Le nombre de plaintes reçues par l'IOS doit être considéré à la lumière du fait qu'une proportion importante du personnel est réticente à signaler les inconduites par crainte d'inaction et de représailles (voir paragraphe 30).
45. Comme indiqué dans notre rapport d'audit 2020 de l'OMS, il y a eu des retards globaux dans des enquêtes sur des cas menées par l'IOS en raison de la pénurie d'enquêteurs. Les enquêtes sur les cas « hautement prioritaires » ont également été retardées. Sur les 19 cas signalés en 2019, cinq étaient encore au stade de l'examen préliminaire et six faisaient l'objet d'une enquête en cours.
46. Une enquête rapide sur les plaintes, en particulier celles relatives au harcèlement sexuel, était l'un des principaux objectifs du plan d'action en matière de gestion, qui prévoyait que la réception et l'examen préliminaire devaient être réalisés sous 30 jours et que l'enquête devait généralement être achevée sous six mois. Les enquêtes sur les cas « hautement prioritaires » devaient être accélérées pour être achevées sous 90 jours. Comme le montrent les données fournies par l'IOS, lesdits objectifs n'ont pas été atteints.

#### *iv. Retards dans les mesures disciplinaires*

47. Si des sanctions proportionnées et immédiates ne sont pas infligées aux coupables, non seulement la justice n'est pas rendue, mais la dissuasion nécessaire n'est pas non plus assurée. D'après les informations fournies par l'IOS, nous avons constaté que les enquêtes sur quatre cas « spéciaux » d'inconduite sexuelle à l'encontre de hauts fonctionnaires de l'ONUSIDA ont été achevées en 2019 et que les allégations d'inconduite étaient fondées dans ces cas. Cependant, aucune mesure disciplinaire n'a été engagée à ce jour.
48. Nous avons été informés par la direction qu'en 2020, une mesure disciplinaire a été imposée à un membre du personnel pour inconduite (fraude).

v. *Problèmes signalés à l'ombudsman*

49. Le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies (OMB) fournit des services à toutes les entités hébergées, notamment l'ONUSIDA. Il s'agit d'un autre élément clé du cadre déontologique, qui fournit une assistance confidentielle aux membres du personnel s'adressant volontairement au Bureau. Sur la base de ces conversations confidentielles, l'ombudsman suit les tendances afin de permettre la détection précoce de problèmes potentiellement pertinents, fournit un feedback à la direction et conseille les dirigeants sur les actions correctives et préventives appropriées. En définitive, l'ombudsman vise à favoriser un meilleur environnement de travail et une meilleure culture déontologique.
50. Le nombre de membres du personnel ayant recours aux services de l'OMB ou le nombre de problèmes signalés par le personnel est le reflet de ceux qu'ils rencontrent ou perçoivent sur leur lieu de travail. Voici l'analyse du nombre de cas et de problèmes traités par l'OMB, au nom de l'ONUSIDA, au cours des trois dernières années, telle que fournie par l'OMB :

**Tableau 6 : nombre de cas et de problèmes traités par l'OMB**

	2020	2019	2018
Nombre de cas/visiteurs	29	19	24
Nombre de problèmes signalés	81	37	56
Taux d'utilisation	3,8 %	2,7 %	2,6 %
Rapports dans la catégorie « Juridique, réglementaire, financier et de conformité »	10 %	6 %	9 %
Pourcentage du personnel féminin utilisant les services	72 %	63 %	70 %

51. En 2020, le nombre de membres du personnel ayant contacté l'OMB a été le plus élevé de ces trois dernières années, tant en matière de nombre de visites que de nombre de problèmes signalés. La majorité du personnel ayant recouru aux services de l'OMB étaient des femmes, qui représentaient entre 63 et 72 % des visiteurs. De même, les professionnels internationaux constituaient la principale catégorie de personnel, avec une proportion entre 50 et 69 %. Le nombre de membres du personnel ayant recouru aux services de l'OMB était quasiment identique entre le personnel du siège et le personnel de terrain, l'un comme l'autre représentant environ 50 %.
52. Les problèmes signalés par le personnel sont classés selon les catégories définies par l'International Ombudsman Association (IOA). Les catégories « Rapports hiérarchiques » et « Relations entre pairs et collègues » représentaient ensemble environ 40 à 64 % des cas. Climat et moral de l'équipe » et « Respect et traitement » sont deux problèmes importants signalés dans les deux catégories. La catégorie « Problèmes juridiques, réglementaires, financiers et de conformité » comprend également des problèmes de harcèlement (sexuel et non sexuel), de discrimination et de représailles. Nous avons noté que les cas relevant de ladite catégorie représentaient 10 % des cas en 2020, contre 6 %

en 2019 et 9 % en 2018. Contrairement à l'OMS, l'OMB n'a pas fourni la décomposition de ladite catégorie.

53. **Recommandation 3 : Nous recommandons à l'ONUSIDA de continuer à suivre de près son plan d'action et de redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de faire de l'ONUSIDA un lieu de travail sain, équitable et épanouissant pour l'ensemble du personnel, sans aucune forme de harcèlement ou de discrimination.**
54. **Recommandation 4 : L'ONUSIDA doit continuer à prendre des mesures concertées pour encourager le personnel à signaler les cas d'inconduite, de discrimination ou de harcèlement sans crainte de représailles, et lui permettre de le faire.**

## VI. Bureau du Myanmar

55. L'ONUSIDA compte 79 bureaux nationaux et six bureaux régionaux qui n'avaient pas fait l'objet d'un audit externe depuis plus d'une décennie<sup>1</sup>. Le bureau du Myanmar a donc été sélectionné pour l'audit, car il présente les dépenses les plus élevées. L'audit externe a été réalisé à distance du 16 au 25 novembre 2020.

### a. Évaluation du Programme de l'ONUSIDA

56. En octobre 2015, l'ONUSIDA a publié sa Stratégie d'accélération 2016-2021, avec pour objectif de mettre fin à l'épidémie mondiale de sida d'ici 2030 avec « zéro nouvelle infection, zéro discrimination et zéro décès lié au sida ». L'ONUSIDA a identifié le Myanmar comme un pays de Stratégie d'accélération en raison de la présence élevée du VIH dans ce pays, et Rangoun comme une ville clé de la région Asie-Pacifique.
57. Sur la base de la Stratégie d'accélération de l'ONUSIDA, le ministère de la Santé et des Sports du Myanmar a élaboré le Plan stratégique national 2016-2020 sur le VIH/sida (PSN-III), avec l'appui du bureau de l'ONUSIDA situé au Myanmar. Le PSN-III vise à atteindre les cinq objectifs 90 :
  - **90 % des populations prioritaires ont accès à des services de prévention du VIH**
  - **90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique**
  - **90 % des personnes vivant avec le VIH et connaissant leur statut sérologique bénéficient d'un traitement**
  - **90 % des personnes sous traitement vivant avec le VIH bénéficient d'une suppression de la charge virale**
  - **90 % des personnes vivant avec le VIH ne sont victimes d'aucune discrimination**
58. Le Myanmar est le troisième pays de la région Asie-Pacifique en matière de nombre d'infections par le VIH. De 2017 à 2020, environ 23 millions USD ont été engagés en faveur des initiatives entreprises par le bureau du Myanmar et environ 19 millions USD ont été dépensés jusqu'en 2019<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le bureau du Myanmar avait fait l'objet d'un audit interne en 2016.

<sup>2</sup> 2017 : 5,652 millions USD ; 2018 : 3,799 millions USD ; 2019 : 9,338 millions USD

*i. Personnes vivant avec le VIH*

59. *Au niveau mondial*, de 2017 à 2019, *le nombre de personnes vivant avec le VIH* a augmenté de 2,98 %. Cependant, au Myanmar, le nombre de personnes vivant avec le VIH a augmenté de 9 % au cours de la même période (de 220 000 en 2017 à 240 000 en 2019), soit une hausse presque trois fois supérieure à l'augmentation mondiale. Les détails sont présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 6 : résultats mondiaux en matière de VIH et situation du Myanmar**

Domaine	Situation dans le monde (année)		Variation en pourcentage	Situation au Myanmar
	2017	2019		
Personnes vivant avec le VIH (tous âges)	36 900 000	<b>38 000 000</b>	<b>2,98</b>	<b>9,09</b>
Pourcentage de personnes connaissant leur statut sérologique		<b>81</b>		<b>De 27,9 à 41 %</b>

Source : données ONUSIDA 2018 et 2020, données nationales, population clé. Fiches récapitulatives nationales ONUSIDA/AIDSinfo, Myanmar

60. Le tableau 7 ci-dessous présente une analyse comparative des personnes vivant avec le VIH dans diverses catégories au cours de la période 2005-2019 :

**Tableau 7 : détails des personnes vivant avec le VIH par groupe**

Domaine	Année			
	2005	2010	2017	2019
Personnes vivant avec le VIH (tous âges)	210 000	230 000	220 000	<b>240 000</b>
Personnes vivant avec le VIH (âgées de 0 à 14 ans)	5 100	10 000	11 000	<b>11 000</b>
Personnes vivant avec le VIH (femmes âgées de plus de 15 ans)	58 000	83 000	88 000	<b>88 000</b>
Personnes vivant avec le VIH (hommes âgés de plus de 15 ans)	150 000	140 000	140 000	<b>140 000</b>
Évolution du nombre de décès liés au sida depuis 2010 (%)	ND	ND	(-) 19	<b>(-) 30</b>

Source : données ONUSIDA 2018 et 2020, données nationales, population clé. Fiches récapitulatives nationales ONUSIDA/AIDSinfo, Myanmar

61. Nous avons observé qu'en 2005, le nombre de personnes vivant avec le VIH s'élevait à 210 000 et qu'il est passé à 240 000 en 2019, soit une augmentation de 14,29 %<sup>3</sup> au cours de ladite période. Entre 2005 et 2017, le nombre de personnes vivant avec le VIH dans la tranche d'âge de 0 à 14 ans et le nombre de femmes âgées de plus de 15 ans vivant avec le VIH ont augmenté respectivement de 115,69 %<sup>4</sup> et 51,72 %<sup>5</sup>.

62. Cependant, il est encourageant de constater qu'au cours de la période 2017-2019, il n'y a pas eu de hausse du nombre de personnes vivant avec le VIH dans la tranche d'âge de 0 à 14 ans, parmi les femmes âgées de plus de 15 ans et parmi les hommes

<sup>3</sup> 30 000/210 000 x 100 = 14,29 %

<sup>4</sup> 5 900/5 100 x 100 = 115,69 %

<sup>5</sup> 30 000/58 000 x 100 = 51,72 %

âgés de plus de 15 ans. Toutefois, l'augmentation globale du nombre de personnes vivant avec le VIH reste à suivre de près.

63. La diminution (11 %) du nombre de décès liés au sida est un autre progrès important.
64. La direction a déclaré que les dépenses de 19 millions USD de 2017 à 2019 ne peuvent pas être directement proportionnelles aux progrès réalisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie mondiale de VIH, car cet argent est consacré à des fonctions de soutien, notamment des réformes législatives visant à protéger les droits des personnes vivant avec le VIH. Elle a ajouté que l'indicateur « nombre de personnes vivant avec le VIH » ne devrait pas diminuer sur de brèves périodes. Une baisse de cet indicateur pourrait également signifier une mauvaise programmation en matière de traitement, de soins et de soutien. La diminution ne peut se produire que lentement et sur une longue période en raison de la mortalité naturelle et non de la mortalité liée au sida.

*ii. Objectif : 90 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique*

65. En 2019, le nombre de personnes vivant avec le VIH qui connaissaient leur statut sérologique variait entre 27,9 et 41 % pour différents groupes. À l'échelle mondiale, 81 % des personnes vivant avec le VIH connaissaient leur statut sérologique. Le pourcentage de personnes vivant avec le VIH qui connaissaient leur statut sérologique au cours de la période 2005-2019 est présenté sous différentes catégories dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 8 : connaissance du statut sérologique parmi différentes catégories (%)**

Catégorie	2005	2010	2017	2019
Professionnelles du sexe	ND	ND	44,6	<b>41</b>
Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes	ND	ND	52,4	<b>31,3</b>
Personnes qui s'injectent des drogues	ND	ND	27,9	<b>27,9</b>

*Source : données ONUSIDA 2018 et 2020, données nationales, population clé. Fiches récapitulatives nationales ONUSIDA/AIDSinfo, Myanmar*

66. Nous avons observé que la connaissance du statut sérologique chez les membres des populations clés vivant avec le VIH avait diminué entre 2017 et 2019. Dans le cas des professionnelles du sexe et des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, la baisse est respectivement de 3,6 % et 21,10 %. La connaissance du statut sérologique chez les personnes qui s'injectent des drogues *est restée faible*, à 27,9 %.
67. La direction a déclaré que les données de 2017 et 2019 n'étaient pas comparables, car la source desdites données, à savoir les enquêtes de surveillance intégrée bio-comportementale du VIH (IBBS) de 2015 et 2019 respectivement, avaient une taille d'échantillon et une représentation géographique différentes. L'enquête IBBS de 2015 a été réalisée sur cinq sites, tandis que celle de 2019 a été menée sur 11 sites couvrant une zone géographique plus étendue avec une taille d'échantillon bien plus importante. La direction a ajouté que les données de 2017 pourraient avoir été surdéclarées, car elles ont été recueillies uniquement sur des sites se trouvant dans des zones urbaines et des zones du Programme.

68. En ce qui concerne la connaissance du statut sérologique *restant inchangée* (27,9 %) chez les personnes qui s'injectent des drogues entre 2017 et 2019, la direction a déclaré qu'aucune enquête IBBS n'a été menée auprès des dites personnes en 2019. Par conséquent, les données de 2017 ont été indiquées comme des données de 2019. La direction a ajouté que, selon les données du Programme, le dépistage du VIH chez les personnes qui s'injectent des drogues a augmenté de 25 % entre 2017 et 2019, ce qui indique que cela entraînerait une augmentation du niveau de connaissance du statut sérologique.
69. En dehors de l'affirmation de la direction sur le déclin des niveaux de connaissance en 2019, le fait est que la connaissance du statut sérologique parmi les trois populations clés reste faible, entre 41 et 50 %.
70. La direction de l'ONUSIDA a déclaré que, selon le rapport annuel 2018 sur l'état d'avancement, 80 % des personnes vivant avec le VIH au Myanmar connaissaient leur statut sérologique fin 2018.
71. L'analyse présentée par l'audit dans le tableau 8 était étayée par les statistiques publiées dans les données annuelles de l'ONUSIDA, où il n'est pas indiqué que 80 % des personnes vivant avec le VIH connaissaient leur statut sérologique. Nous avons également noté que la fiche récapitulative nationale ONUSIDA/AIDSinfo dédiée au Myanmar ne contenait aucune donnée sur les « Personnes vivant avec le VIH qui connaissaient leur statut » ou le « Pourcentage de personnes vivant avec le VIH qui connaissaient leur statut ». L'audit n'a pas pu accéder au rapport annuel sur l'état d'avancement mentionné par la direction. Les faits ci-dessus et l'affirmation de la direction (aux paragraphes 59, 60 et 61) indiquent que certaines des données publiées dans les divers rapports de l'ONUSIDA sont incohérentes, incomplètes et non comparables. Il est difficile de suivre les progrès réalisés si les données des différentes années ne sont pas comparables.
- iii. Objectif : 90 % des personnes sous traitement vivant avec le VIH bénéficient d'une suppression de la charge virale*
72. La direction de l'ONUSIDA a déclaré que, selon le rapport annuel 2018 sur l'état d'avancement, 70 % des personnes qui connaissaient leur statut étaient sous traitement antirétroviral et 64 % d'entre elles ont bénéficié d'une suppression de la charge virale. En 2019, 77 % des personnes qui connaissaient leur statut étaient sous traitement et 72 % d'entre elles ont bénéficié d'une suppression de la charge virale (source : rapport annuel 2019 sur l'état d'avancement).
73. Nous avons observé que par rapport à l'objectif susmentionné, qui devait être atteint d'ici 2020, le taux atteint en 2019 s'élevait à 72 %. Même si une augmentation a été constatée en 2018 et 2019, les progrès semblent avoir été lents.
- iv. Objectif : 90 % des populations prioritaires ont accès à des services de prévention du VIH*
74. L'utilisation du préservatif joue un rôle majeur dans la réduction de la propagation du VIH. Par conséquent, l'un des objectifs des services de prévention est de faciliter

la disponibilité des préservatifs et sensibiliser à leur utilisation, en particulier parmi les populations clés. Nous avons noté que même si l'utilisation du préservatif a augmenté chez les professionnelles du sexe entre 2017 et 2019, elle a diminué chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes sur la même période. La baisse était de 20,30 %, et donc significative. Parmi les personnes qui s'injectent des drogues, il n'y a pas eu d'amélioration et l'utilisation du préservatif est restée faible, à 21,9 %, comme indiqué ci-dessous :

**Tableau 9 : utilisation du préservatif chez les personnes qui s'injectent des drogues**

Catégorie	2005	2010	2017	2019
Professionnelles du sexe	ND	ND	81,1	<b>89,9</b>
Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes	ND	ND	77,1	<b>56,8</b>
Personnes qui s'injectent des drogues	ND	ND	21,9	<b>21,9</b>

Source : données ONUSIDA 2018 et 2020, données nationales, population clé. Fiches récapitulatives nationales ONUSIDA/AIDSinfo, Myanmar

75. La direction a déclaré que le principal domaine de travail de l'ONUSIDA n'est pas la prestation directe de services liés au VIH, qui relève de la responsabilité du gouvernement du Myanmar. Elle a apporté une aide technique à l'élaboration et à la coordination du Plan stratégique national 2016-2020 sur le sida.
- v. **Objectif : 90 % des personnes vivant avec le VIH ne sont victimes d'aucune discrimination**
76. Nous avons observé que par rapport à l'objectif d'élimination de la discrimination liée au VIH d'ici 2020, la discrimination existait dans 63 % des cas en 2018-19. La direction a convenu que l'élimination de la discrimination liée au VIH doit être poursuivie de près pour accroître l'impact dans le cadre du plan de travail.
77. En conclusion, nous notons que des progrès louables ont été réalisés pour réduire le nombre de personnes vivant avec le VIH depuis 2017, avec une baisse significative du nombre de décès liés au sida et une diminution du nombre de nouvelles infections. Toutefois, les progrès ont été plus lents pour certains des « cinq objectifs 90 », comme la réduction de la discrimination, la suppression de la charge virale et l'accès aux préservatifs. La faible sensibilisation au statut sérologique des membres des populations clés reste un sujet de préoccupation.
78. **Recommandation 5 : Nous recommandons au bureau du Myanmar de continuer à suivre de près les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés afin d'éviter tout fléchissement des gains importants obtenus jusqu'à présent sur plusieurs indicateurs et d'améliorer certains des domaines clés où les progrès ont été lents.**
79. **Recommandation 6 : L'ONUSIDA doit s'assurer que les données nationales sur les paramètres clés, publiées dans divers rapports, sont cohérentes, complètes, exactes et comparables.**
- b. **Gestion des subventions**
80. Nous avons constaté que des fonds étaient inutilisés dans le cadre des subventions suivantes :

**Tableau 12 : expiration de subventions et fonds inutilisés**

N° de référence	Date de début de la subvention	Valeur de la subvention en USD	Date d'expiration	Fonds utilisés en USD	Fonds non utilisés en USD	Commentaires de la direction
1.	01/06/2015	1 466 388	30/06/2020	1 397 135	69 253	Solde à rembourser au donateur
2.	01/04/2017	30 720	30/09/2020	29 191	1 529	En instance de finalisation du processus d'extension
3.	30/09/2019	81 848	29/09/2020	31 522	50 326	En instance de finalisation du processus d'extension

81. Le montant inutilisé était important dans le cas du n° de référence 3, où 61 % des fonds sont restés inutilisés. Voici les raisons de la non-utilisation de l'intégralité du budget consacré aux subventions :

- (a) Approbation tardive du projet par le gouvernement
- (b) Retard dans la prolongation du contrat de consultant
- (c) Retard dans la finalisation et la signature du contrat
- (d) Retard dans le recrutement du personnel
- (e) Épidémie mondiale de COVID et autres raisons imprévues

**82. Recommandation 7 : Nous recommandons que le/la gestionnaire des subventions/chef de projet examine périodiquement les projets afin de s'assurer qu'un plan est disponible pour l'utilisation des fonds et qu'il prenne des mesures en temps opportun au cas où le montant total ne devrait pas être dépensé d'ici la date de fin.**

*c. Évaluation des performances des contrats*

83. Selon le manuel électronique des achats de l'OMS, un élément important pour la sélection ou l'extension des fournisseurs est l'évaluation en temps opportun de leur performance pour les produits et les services. Nous avons vérifié par sondage 16 formulaires d'évaluation des performances remplis par le bureau du Myanmar et avons constaté les lacunes suivantes :

- (a) Dans trois cas<sup>6</sup>, les performances des fournisseurs n'ont pas été évaluées et dans les 13 autres cas, l'évaluation était incohérente. Dans deux cas, 5 points était considéré comme la meilleure note et dans les 11 autres cas,

<sup>6</sup> (Numéros de bon de commande 202516900, 202517242 et 202535039)

- 10 points a été considéré comme une note exceptionnelle et 4 points comme une note insatisfaisante.
- (b) Dans huit cas, la date effective de remplissage du formulaire d'évaluation des performances n'a pas été indiquée.
  - (c) Dans un cas, le formulaire d'évaluation des performances n'a pas été approuvé par l'approbateur.
  - (d) Dans deux cas, la valeur du contrat n'a pas été indiquée dans le formulaire d'évaluation des performances.
  - (e) Dans un cas, l'évaluation des performances du fournisseur a été effectuée 56 jours après la date d'achèvement du contrat.
  - (f) Dans trois cas, la date prévue d'achèvement du contrat n'a pas été indiquée dans le formulaire d'évaluation des performances.
  - (g) Dans un cas, les performances du fournisseur ont été jugées insatisfaisantes et il a été recommandé (le 25 juin 2020) de ne pas envisager de le réengager à l'avenir. Selon la procédure, ladite recommandation devait être rapidement transmise au siège afin qu'il y donne suite. Cependant, nous avons observé que ce feedback n'a pas été envoyé au siège avant la date de l'audit (novembre 2020).
84. Le bureau du Myanmar a admis les lacunes liées au formulaire d'évaluation des performances. Il a également reconnu les lacunes concernant les dates clés et les a attribuées à un oubli de la part du personnel qui ne maîtrisait pas le nouveau système. Il reconnaît que des améliorations peuvent être apportées, mais estime que la recommandation devrait être reformulée afin que les réponses mises en œuvre puissent bénéficier à l'ensemble de l'organisation.
85. **Recommandation 8 :** *Nous recommandons à l'ONUSIDA d'envisager d'évaluer les performances des fournisseurs avec diligence et en temps opportun. Comme l'a suggéré le bureau du Myanmar, l'ONUSIDA pourrait développer une plateforme en ligne à l'échelle de l'organisation dédiée à l'évaluation des performances des fournisseurs.*

### C. Remerciements

86. Nous souhaitons remercier le personnel et la direction de l'ONUSIDA pour leur coopération et leur aide.

**Girish Chandra Murmu**  
**Contrôleur et auditeur général de l'Inde**

20 mai 2021